

## Un séjour de la cour de François II à Villers-Cotterêts en 1559

---

L'unique séjour de la cour de François II à Villers-Cotterêts a été négligé par les historiens de cette ville<sup>1</sup>. Une abondante documentation révèle pourtant qu'il fut un moment digne d'intérêt. Ce qui ne devait être qu'un court arrêt sur la route du sacre s'étira finalement du 26 août au 11 septembre 1559<sup>2</sup>, à cause d'une maladie d'Elisabeth de Valois, reine d'Espagne depuis peu, qui ne rejoignit son frère avec Catherine de Médicis que le 2 septembre<sup>3</sup>. L'afflux des grands personnages conviés à la cérémonie de Reims donna à la cour une ampleur inhabituelle et les crises traversées alors par le royaume poussèrent le gouvernement de François II à prendre des décisions riches en conséquences pour l'avenir.

L'historien qui s'intéresse à ce séjour peut délaisser la simple énumération des édits, ordonnances, déclarations et lettres patentes signés là par le roi et examiner une nébuleuse dans un bourg, ainsi que le début d'un règne difficile.

### *Une nébuleuse dans un bourg*

La cour qui séjourna à Villers-Cotterêts formait une masse humaine aux contours imprécis. Des documents font apparaître auprès de François II non seulement son épouse, Marie Stuart, sa mère, Catherine de Médicis, et deux de ses soeurs, la reine d'Espagne et la duchesse de Lorraine, mais aussi le roi de Navarre, les princes de Mantoue et de Condé, les ducs de Lorraine, de Savoie et de Guise, les cardinaux de Lorraine et de Bourbon, l'amiral de Coligny et les ambassadeurs des souverains d'Espagne, d'An-

---

1. Ce séjour n'a été évoqué que par Carlier, *Histoire du duché de Valois*, t. III, Paris, 1764, p. 605, Alexandre Michaux *Villers-Cotterêts et ses environs*, Paris, 1988, rééd. 1867, p. 46, Ernest Roch «L'ancien château royal», *Bulletin de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts*, 1909, p. 188 et Maxime de Sars *Le château de Villers-Cotterêts et ses chasses*, ouvrage dactylographié, Arch. dép. Aisne, dépôt spécial n° 29, p. 21. Contrairement à ce qu'ont affirmé Ernest Roch et Maxime de Sars, ce fut l'unique séjour du roi François II à Villers-Cotterêts, *Approches pour l'itinéraire du règne de François II, Catalogue des actes de François II*, éd. Marie-Thérèse de Martel, t. I, CNRS, Paris, 1991, p. 482-553.

2. *Approches ...*, op. cit., p. 488-490

3. *Lettre de M. de Chavigny au maréchal de Brissac (Paris, 7 août 1559)*, dans Charles Marchand, *Charles I<sup>er</sup> de Cossé, comte de Brissac et maréchal de France*, Paris, 1889, p. 615-616 ; *Lettre du marquis de Boissy au maréchal de Brissac (Villers-Cotterêts, 30 août 1559)*, *Ibid.*, p. 614-615 ; *Calendar of state papers. Foreign series of the reign of Elizabeth. 1558-1559*, Londres, 1863, p. 540 et 541.

gleterre, de Bohême et de Parme<sup>4</sup>. Toutefois, ces puissants personnages ne constituaient qu'une infime partie de la cour : chacun d'entre eux avait sa propre maison comptant, selon son rang, des dizaines ou des centaines de membres<sup>5</sup> qui disposaient eux-mêmes de serviteurs. Cette concentration de pouvoirs et de richesses attirait aussi des parents, des amis, de solliciteurs<sup>6</sup> et d'inévitables parasites, des «gens incongneuz, vagabonds et sans adveu» et des «filles de joye»<sup>7</sup>. La cour de François II qui séjourna à Villers-Cotterêts se rapprochait de celle de François I<sup>er</sup> qui, selon le sculpteur florentin Benvenuto Cellini, comptait en 1540 dix-huit mille hommes, ou plus sûrement de celle d'Henri III que l'ambassadeur de Venise Jérôme Lippomano évalua en 1577 à huit mille personnes<sup>8</sup>.

Toute cette foule ne put évidemment pas loger dans le château. Les fourriers du roi dépendant de la prévôté de l'Hôtel étaient responsables des logements. Ils avaient dressé un registre de toutes les disponibilités à Villers-Cotterêts et dans ses environs et, la veille du départ de la cour de Nanteuil-le-Haudouin, le 25 août, les fourriers des princes, des ambassadeurs et des «autres poursuivants» étaient venus s'inscrire et retirer les billets, qui signés par un maréchal des logis, allaient permettre à leurs maîtres d'être accueillis par leurs hôtes<sup>9</sup>. Les châteaux seigneuriaux, les maisons et les hôtelleries de toute la région ne désemplirent pas : arrivé seulement le 27 août, l'ambassadeur de la reine d'Angleterre dut résider à la Ferté-Milon «which is four English miles from the Court»<sup>10</sup>.

---

4. *Calendar...*, *op. cit.*, p. 540 (Marie Stuart), p. 541 (Catherine de Médicis), p. 540 (reine d'Espagne), p. 549 (duchesse de Lorraine) et p. 540 (roi de Navarre et prince de Mantoue) ; *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II tirées du portefeuille de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges*, éd. Louis Paris, Paris, 1861, p. 107 (prince de Condé) ; *Calendar ...*, *op. cit.*, p. 540 (duc de Lorraine), p. 541 (duc de Savoie), p. 540 (duc de Guise), p. 539 (cardinal de Lorraine) et p. 540 (cardinal de Bourbon) ; Régnier De La Planche, *Histoire de l'estat de France tant de la république que de la religion sous le règne de François II*, t. I, dans *Histoire de France par les écrivains contemporains...*, éd. Paris Paulin et Edouard Mennechet, Paris, s.d., p. 22-23 (amiral de Coligny) ; *Calendar ...*, *op. cit.*, p. 549 (ambassadeur du roi d'Espagne), p. 539 (ambassadeur de la reine d'Angleterre), p. 549 (ambassadeur du roi et de la reine de Bohême et ambassadeur de la duchesse de Parme).

5. Deux cents cavaliers avec Marguerite de France le 9 juillet 1559 (Ivan Cloulas, *Henri II*, Paris, 1985, p. 588).

6. Parmi eux se trouvait Garrel envoyé par les échevins de Lyon (Archives communales de Lyon AA 31, fol. 166).

7. *Ordonnance de police concernant les déplacements du roi (mars 1560)*, dans *Catalogue...*, *op. cit.*, t. II, p. 726. Sur les prostituées suivant la cour au XVI<sup>e</sup> siècle, Ivan Cloulas, *La vie quotidienne dans les châteaux de la Loire au temps de la Renaissance*, Paris, 1983, p. 97.

8. Jean Boutier, Alain Dewerpe et Daniel Nordman, *Un tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, 1984, p. 110.

9. *Ibid.*, p. 135

10. *Calendar...*, *op. cit.*, p. 540.

Les membres de la cour devaient payer ceux qui les logeaient, mais ils n'étaient pas seulement et toujours source de profits. Une *Ordonnance de police concernant les déplacements du roi* signée par François II en mars 1560 énonce quelques désagréments dont ils étaient souvent la cause : les «habitants de ladite ville ou lieu» devaient non seulement «fere netoyer les rues chacun audevant de sa maison» à l'annonce de leur arrivée, mais aussi lutter avec l'aide du prévôt de l'Hôtel contre ceux qui partaient «du logis sans avoir compté et payé leur hoste des vivres qu'il leur avait fourny tant pour leurs personnes que pour leurs chevaulx» ou même contre ceux qui allaient loger «sans avoir éticquette signee du mareschal ou l'un des fourriers de noz logis»<sup>11</sup>.

Ne résidèrent dans le château que le roi, ses plus proches parents et ses serviteurs indispensables. Leur résidence achevée au début du règne d'Henri II venait d'être donnée par François II à Catherine de Médicis<sup>12</sup>. Elle fut décrite par Jacques Androuet du Cerceau : «Ceste maison consiste en deux courtz. Le vieil bastiment faict la separation d'icelles, la première court estant longue et estroicte, est fermée de corps de logis, asçavoir un sur le devant, deux aux costez de la court, un à dextre, l'autre à senestre. Iceux corps servent au premier estage pour offices, le second pour commoditez l'autre est le vieil, qui faict la separation des courts, comme dessus, servant de commoditez. La seconde court estant longue et estroicte pareillement, et servant de jeu de paulme, est fermée de quatre corps de logis. Le premier est celuy de devant, qui est le vieil corps, dont cy devant avons parlé. En deux costez, dextre et senestre, avec l'autre opposite du vieil corps, sont comprins les comoditez des membres, comme salles, chambres, et autres choses. Tous ces corps sont enrichis et accomodez de tours et pavillons»<sup>13</sup>.

Marie Stuart et François II logèrent autour de la cour du jeu de paume. Leurs appartements respectifs correspondaient sans doute à ceux que Jacques Androuet du Cerceau attribua à Catherine de Médicis et à Charles IX sur un plan aujourd'hui conservé au British Museum : la jeune reine occupait le premier étage de l'aile nord, tandis que le roi disposait de celui du pavillon accolé à l'aile occidentale<sup>14</sup>. L'ambassadeur Throckmorton

---

11. *Ordonnance...*, *op. cit.*, p. 724-725.

12. Sur la fin de la construction du château au début du règne d'Henri II, Christine Riboulleau, *Villers-Cotterêts. Un château royal en forêt de Retz*, Amiens, 1991, p. 41. La mention du don fait par François II le 15 août 1559 lors de la constitution du douaire de sa mère (*Catalogue...*, *op. cit.*, t. I, p. 14, n° 52 et Ivan Cloulas, *Catherine de Médicis*, Paris, 1979, p. 129) est absente de toutes les études consacrées au château de Villers-Cotterêts.

13. Jacques Androuet Du Cerceau, *Les Plus excellents bastimens de France*, t. III, Paris, 1579. Cité par Christiane Riboulleau, *op. cit.*, p. 44.

14. Christiane Riboulleau, *op. cit.*, p. 49. Ce plan (British Museum, department of prints and drawings, collection Destailleur, n° 72) est, contrairement à ce que pense Christiane Riboulleau (*op. cit.*, p. 43), postérieur au règne de François II : pendant l'unique séjour que celui-ci fit à Villers-Cotterêts du 26 août au 11 septembre 1559, le connétable Anne de Montmorency ne fut pas présent à la cour. (Calendar..., *op. cit.*, p. 549-550).

ne les décrivit malheureusement pas lorsqu'il rapporta à la reine Elisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre ses entretiens du 27 août avec les deux souverains<sup>15</sup>.

Le château fut un centre de consommation impressionnant pendant le séjour du roi. Le 28 août, par exemple, la confection de la table royale nécessita en viandes pas moins de « quatre boullons beuf (...) ; II livrez gr[ai]sse (...) ; deux pieces beuf royalle (...) ; 28 de servisse (...) 16 moutons troys pieces (...) ; deux veaulx dix pieces (...) ; dix cochons (...) ; 22 alloyaulx beuf (...) ; 94 chappons (...) ; cinq congnilz (...) ; deux pouletz dainde (...) ; dix ramerotz (...) ; douze tourtezelles (...) ; 15 cailles (...) ; cinq perdriaulx (...) ; 219 pouletz et pigons (...) ; quatre lappereaulx (...) ; trois paillays de beuf (...) ; 10 langues beuf (...) ; douze pietz de mouton (...) ; six blanchetz veau (...) ; huict foys veau (...) ; huict fresseures veau (...) ; 3 quarterons oeufz (...) ; 145 livres lart »<sup>16</sup>.

Le ravitaillement n'était assuré que par les « marchands suivant la cour » et par les commerçants locaux, le prévôt de l'Hôtel se contentant d'empêcher les désordres<sup>17</sup>. Des « marchés de pourvoierie » passés devant notaire réglaient souvent les activités des premiers. Le « pourvoyeur » s'engageait alors pour une ou plusieurs années à fournir, partout où son client se déplaçait, certains produits à des prix convenus à l'avance<sup>18</sup>. Des comptes de bouche de l'Hôtel du roi rédigés à Villers-Cotterêts nous révèlent quelques-uns de ces marchands qui servaient François II régulièrement : alors que Godart fournissait chaque jour du « charbon », Guillaume Chaylly livrait presque au même rythme des citrons et des oranges<sup>19</sup>. Ces documents nous montrent aussi des commerçants locaux vendant occasionnellement du bois, comme Antoine Daulphin<sup>20</sup> ou surtout des vins. En livrèrent non seulement Jehan Petit, Jacques Moreau, Bertherand Picardeau et Nouël de Lestre qui étaient probablement des Cotteréziens, mais aussi des habitants de la Ferté-Milon comme Girault Moreul, la « dame du Lion d'Or » et le « maistre du Petit daulphin », ainsi que les chartreux de Bourgfontaine<sup>21</sup>. Les hôteliers vendeurs en gros et

---

15. *Calendar ...*, *op.cit.*, p. 540.

16. *Compte de bouche de l'Hôtel du roi François II pour le lundi 26 août 1559, Catalogue...*, *op.cit.*, p. 587.

17. *Ordonnance ...*, *op.cit.*, p. 722-724.

18. Emma Delpuech, « Les marchands et artisans suivant la cour », *Revue historique de droit français et étranger*, juillet-septembre 1974, n° 3, p. 379-413 et Pierre Couperie, « L'alimentation au XVII<sup>e</sup> siècle : les marchés de pourvoierie », *Annales E.S.C.*, n° 3, mai-juin 1964, p. 467-479.

19. *Catalogue ...*, *op.cit.*, t. II, p. 585, 586, 588, 589 et 591 (Godart) et p. 585, 586, 588 et 591 (Guillaume Chaylly).

20. *Ibid.*, p. 585, 586, 588, 589 et 591.

21. *Ibid.*, p. 588, 589 et 590 (Jehan Petit), 586, 587, 589 et 590 (Jacques Moreau), 587, 589 et 590 (Bertherand Picardeau), 589 (Nouël de Lestre), 586, 587, 588 et 590 (Girault Moreul), 584, 586 et 587 (« dame du Lion d'Or »), 584 (« maistre du Petit daulphin ») et 590 (chartreux de Bourgfontaine).

les communautés monastiques propriétaires de vignobles dans le Valois et le Soissonnais<sup>22</sup> étaient des fournisseurs habituels de vins. Un compte de bouche conservé aux Archives départementales de l'Aisne nous apprend que le futur roi François II, alors dauphin, s'en fit livrer à Villers-Cotterêts le 7 octobre 1553 par le «m[aitr]e du chapeau rouge» et par les «Célestins de Soissons»<sup>23</sup>. Un séjour de la cour donnait un coup de fouet à l'économie de toute la région.

François II appréciait les plaisirs de la table, mais il éprouvait une véritable passion pour la chasse<sup>24</sup>. Pendant son séjour à Villers-Cotterêts, Jehan de Longueval fit en sorte qu'il pût lui donner libre cours dans la forêt de Retz dont il était le capitaine<sup>25</sup>. La cour suivit volontiers le roi à la poursuite du gibier, comme en témoigne un compte de bouche du 29 août mentionnant une «assemblée» de chasseurs à Vivrières<sup>26</sup>. La santé de cet adolescent de quinze ans et demi suscitait à ce moment-là moins d'inquiétude. Alors que son allure chétive, son visage pâle et ses «grandes indispositions pour n'avoir craché ny mouché» en faisaient depuis son enfance un «prince mal sain»<sup>27</sup>, une poussée de croissance le transformait sur la route du sacre : il grandissait «à vue d'oeil, en sorte, qu'en peu de temps, d'enfant il se monstroît homme parfait»<sup>28</sup>.

A Villers-Cotterêts, le nouveau roi s'épanouit, mais il ne s'émancipa pas : «l'on présume qu'il ne sera pas pour se laisser si facilement traicter que son feu pere et qu'il pourra avoir q[ue]lq[ue] chose a part davantage que luy», mais «toutes choses sont presentement reduites en la puissance et conduite de messieurs de Guise, ou le principal lieu est tenu par monsieur le cardinal de Lorraine et monsieur le duc de Guise son frère» écrit le marquis de Boissy dans une lettre au maréchal de Brissac datée du 30 août<sup>29</sup>. François II avait une entière confiance dans ces cadets de la maison de Lorraine. Ils étaient ses oncles depuis son mariage en 1558 avec Marie Stuart, fille de leur soeur Marie et du roi Jacques V d'Ecosse. Ils étaient également très appréciés par Catherine de Médicis dont ils s'étaient rapprochés pour condamner la paix du Cateau-Cambrésis conclue par Henri II en avril 1559 sous l'influence du connétable de Montmorency

---

22. Roger Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959, p. 207-210. André Moreau-Néret, *Aperçu historique sur les vignobles de la région de Senlis et du Valois*, Senlis, 1969 et Louis Duval-Arnould, «Le vignoble de l'abbaye cistercienne de Longpont», *Le Moyen-Age*, t. XXIV, 1968, p. 207-136.

23. Arch. dép. Aisne, J 2102.

24. Alphonse de Ruble, *La Première jeunesse de Marie Stuart*, Paris, 1892, p. 191-192.

25. André Moreau-Néret, «Jean de Longueval, écuyer tranchant ordinaire du roi, capitaine de Villers et de la forêt de Retz, parrain de la cloche de l'église de Villers-Cotterêts en 1560», *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. X, 1964, p. 129-137.

26. *Catalogue ...*, *op. cit.*, t. II, p. 588 et t. I, p. 488.

27. Régner De La Planche, *op. cit.*, p. 74.

28. *Ibid.*

29. Charles Marchand, *op. cit.*, p. 614-615.

et de Diane de Poitiers. Le duc François de Guise, bourreau des Allemands à Metz en 1552 et vainqueur des Anglais à Calais en 1558, s'occupait des questions militaires, tandis que le cardinal Charles de Lorraine, le moins glorieux mais plus ambitieux réformateur catholique de l'archevêché de Reims, supervisait la diplomatie, les finances et la justice<sup>30</sup>.

### *Le début d'un règne difficile*

L'héritage du règne d'Henri II pesait lourdement sur les nouveaux dirigeants français. Le royaume de France avait la population la plus abondante d'Europe et la monarchie la mieux organisée et la mieux obéie de toutes. Toutefois, c'était un pays vaincu : tout en lui laissant Calais et les Trois-Évêchés, la paix du Cateau-Cambrésis l'avait forcé à abandonner ses droits sur Naples et Milan et à renoncer à la Savoie et au Piémont occupés depuis 1536, ainsi qu'aux villes de Corse conquises en 1553 sur la république de Gênes. De plus, la monarchie française était en état de faillite financière à cause des guerres menées depuis une soixantaine d'années et la montée en force du calvinisme commençait à ébranler l'ordre intérieur. Si le défunt roi avait voulu mettre fin à la guerre contre l'Espagne, ce n'était pas seulement à cause de la captivité du connétable de Montmorency, responsable autant que victime de la déroute de Saint-Quentin en août 1557, ni à cause de la débâcle de ses finances, mais aussi et peut-être surtout à cause de sa volonté délibérée de travailler désormais à détruire l'hérésie<sup>31</sup>.

A Villers-Cotterêts, François II et ses conseillers essayèrent de restaurer l'influence de la France en Europe. Ils attendirent avec impatience le duc Emmanuel-Philibert de Savoie : en acceptant de lui restituer ses terres et en le mariant avec sa soeur Marguerite, Henri II avait espéré en faire un allié fidèle capable de bloquer le passage entre les possessions espagnoles du Milanais, de la Franche-Comté et des Pays-Bas. Il rejoignit François II dans sa résidence cottenézienne le 31 août<sup>32</sup>. Les nouveaux dirigeants français s'efforcèrent de le séduire pour le détacher de l'Espagne<sup>33</sup>, mais le vainqueur de Saint-Quentin fut dès le lendemain de son arrivée frappé par une fièvre qui l'affaiblit tellement qu'il en vint à hésiter à accompagner le roi jusqu'à son sacre<sup>34</sup>.

---

30. Jean-Marie Constant, *Les Guise*, Paris, 1984, p. 25-37.

31. Michel Pernot, *Les Guerres de religion en France. 1559-1598*, Paris, 1987, p. 3-47.

32. *Calendar...*, *op. cit.*, p. 541.

33. *Lettre de François II au maréchal de Brissac (Villers-Cotterêts, 11 septembre 1559)*, dans *Lettres et mémoires d'état des rois, princes, ambassadeurs et autres ministres, sous les règnes de François premier, Henri II et François II*, éd. Guillaume Ribier, t. II, Paris, 1661, p. 821-823.

34. *Calendar...*, *op. cit.*, p. 541 et 549 et *Lettre de M. de Chavigny au maréchal de Brissac (Villers-Cotterêts, 10 septembre 1559)*, Charles Marchand, *op. cit.*, p. 616.

Les Guise et la reine-mère tentèrent d'être beaucoup plus efficaces pour l'élection du pape devant succéder à Paul IV. La nouvelle de la mort de celui-ci survenue le 18 août était parvenue le 25 à la cour<sup>35</sup> et le Conseil s'était immédiatement prononcé en faveur du cardinal de Ferrare. Le 27, Catherine de Médicis restée à Nanteuil-le-Haudoin écrivit au duc de Florence pour le faire agir en faveur de ce vieil ami de la France<sup>36</sup> et Charles de Lorraine arrivé la veille à Villers-Cotterêts rédigea une lettre pour les cardinaux français qui s'apprêtaient à participer au conclave. Il les exhorta à maintenir entre eux «une bonne et parfaite union et intelligence» afin de faire élire «un bon pape, qui sera pour bien s'acquitter de son devoir au gouvernement et administration de l'Eglise et l'union des Princes Chrestiens, extirpation des heresies et fausses Doctrines, et duquel aussi nous puissions recouvrer les graces et faveurs qu'un Roy Tres-Chrestien, premier fils de l'Eglise merite du saint Siege Apostolique»<sup>37</sup>. Un pape ami du souverain français pouvait freiner le basculement dans le camp espagnol des principautés italiennes autrefois clientes de la France.

Catherine de Médicis laissa davantage agir les Guise pour régler les différends franco-anglais survenus à propos de l'Ecosse. Ce lointain royaume du Nord était gouverné par leur soeur Marie au nom de Marie Stuart et de François II. La régente s'efforçait de tenir tête aux progrès des protestants : du 30 juin au 25 juillet 1559, sa capitale, Edimbourg, avait été occupée par l'armée de la «congrégation». Ses frères poussaient le successeur d'Henri II à proclamer qu'il jouerait la couronne de France plutôt que de ne pas ramener l'Ecosse à l'obéissance. Ils l'encourageaient aussi à préparer une grande expédition commandée par le marquis d'Elbeuf<sup>38</sup>. Le risque d'une réaction anti-protestante aux portes de l'Angleterre redevenue anglicane ajouté aux prétentions de Marie Stuart sur le trône anglais depuis la mort de Marie Tudor faisait craindre le pire à la jeune reine Elisabeth I<sup>re</sup> <sup>39</sup>.

Elle envoya à Villers-Cotterêts son ambassadeur Throckmorton et son panetier Mewtas<sup>40</sup> pour faire ratifier par François II l'accord franco-anglais conclu au Cateau-Cambrésis. Celui-ci avait cédé Calais à la France pour huit ans et garanti la paix entre les deux pays. Le 27 août, les envoyés d'Elisabeth I<sup>re</sup> rencontrèrent le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, François II et Marie Stuart et le 2 septembre, Throckmorton malade laissa Mewtas s'entretenir seul avec Catherine de Médicis<sup>41</sup>. Tous les dirigeants français firent preuve de beaucoup de bonne volonté.

---

35. *Calendar...*, *op. cit.*, p. 539.

36. Catherine de Médicis, *Lettres*, t. I, éd. Hector de La Ferrière, Paris, 1880, p. 123-124.

37. *Lettres et mémoires d'estat ...*, *op. cit.*, p. 830-831.

38. Patrick Fraser Tytler, *History of Scotland*, t. VI, Edimbourg, 1837, p. 159.

39. Michel Duchein, *Marie Stuart. La femme et le mythe*, Paris, 1987, p. 74-75 et 63-66.

40. Catherine de Médicis, *op. cit.*, t. I, p. 125.

41. *Calendar ...*, *op. cit.*, p. 539-541.

En témoignent les lettres qu'ils envoyèrent ensuite à la reine d'Angleterre<sup>42</sup>. Elles ne suffirent toutefois pas à faire disparaître les soupçons d'Elisabeth I<sup>re</sup> : son ambassadeur continua à s'intéresser vivement aux préparatifs de l'expédition d'Ecosse<sup>43</sup>.

La monarchie française effrayait alors qu'elle n'avait pas les moyens de ses ambitions : la dette publique atteignait quarante millions de livres, tandis que les prévisions des recettes des impôts ne s'élevaient qu'à douze millions<sup>44</sup>. Le cardinal de Lorraine s'efforçait de redresser cette désastreuse situation financière en faisant des économies. A Villers-Cotterêts, il poussa François II à prendre des mesures vigoureuses pour réduire le montant des gages à payer aux officiers que le règne précédent avait multipliés pour gagner de l'argent frais. En effet, durant les premiers jours de septembre, le roi supprima des officiers de procureurs dans ses tribunaux et de présidents et de conseillers dans son Grand Conseil et il révoqua toutes les survivances d'offices militaires, judiciaires et autres accordées tant par lui que par ses prédécesseurs<sup>45</sup>. Ces nouvelles victimes de la politique d'austérité allèrent enfler le groupe des opposants aux Guise.

A l'intérieur du royaume, le gouvernement luttait également contre les progrès du protestantisme. Là, il n'innovait pas et continuait sur la voie tracée par Henri II. A Villers-Cotterêts, le 4 Septembre, François II hâta les procès des conseillers du Parlement de Paris que son père avait fait arrêter le 10 juin 1559 après les avoir entendus critiquer l'intensification de la répression entraînée par les lettres patentes d'Ecouen<sup>46</sup>. La mort étonnante de leur persécuteur et la vaillante résistance d'Anne du Bourg encourageaient les partisans de la réforme à tenir et à semer des propos jugés tout aussi «séditieux et scandaleux» par le nouveau pouvoir. Le 5 septembre, François II ordonna à la Sorbonne de condamner ceux-ci, car tout en «concernant le Saint Sacrement, et sacrifice de la Messe», ils s'efforçaient «soubz couleur de quelque desguisement de paroles (...) de tout evvertir l'ordonnance et Estat ecclésiastique, Tradition de Dieu et de la sainte Eglise Catholique»<sup>47</sup>. Le même jour, le roi de France signa également une ordonnance prescrivant que les maisons de Paris où se tenaient «des conventicules nocturnes avec profanation de l'usage du Saint-

---

42. *Lettre du duc de Guise à Elizabeth I<sup>re</sup> (Villers-Cotterêts), 30 août 1559*, *Calendar...*, *op.cit.*, p. 513-514 ; *Lettre de François II à Elizabeth I<sup>re</sup> (Villers-Cotterêts), 30 août 1559*, *Ibid.*, p. 513 et Catherine de Médicis, *op. cit.*, t. I, p. 125-126.

43. Par exemple, *Calendar ...*, *op.cit.*, p. 548-550.

44. Ivan Cloulas, *Catherine de Médicis*, *op.cit.*, p. 143.

45. *Catalogue ...*, *op.cit.*, t. I, p. 30, n° 105 (procureurs), p. 41, n° 149 (présidents et conseillers du Grand Conseil) et p. 31, n° 108 (survivances).

46. *Ibid.*, p. 32, n° 111

47. N.W. (éd.), «Un écho du procès d'Anne Dubourg à la Sorbonne, deux lettres de François II des 25 août et 5 septembre 1559», *Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire*, t. XXXVII, 1888, p. 26-27.



Sacrement et autres actes exécrables» furent rasées<sup>48</sup>. Venaient jusqu'à lui des «informations faites à Paris» révélant «que les assemblées se faisaient la nuit, de tous âges, sexes, et conditions de personnes, et qu'après avoir mangé un cochon au lieu d'Agneau Paschal; il se faisoit une détestable et incestueuse copulation des hommes avec les filles et femmes, sans avoir grande discretion de l'âge ny du sang, comme il fut testifié par deux jeunes garçons qui disoient avoir exécuté telles choses en certaines assemblées faites en la maison d'un advocat nommé Trouillard à la place Maubert»<sup>49</sup>. Le cardinal de Lorraine entretenait sagement la susceptibilité du roi face à toute remise en cause de son autorité<sup>50</sup>.

L'ambassadeur de la reine d'Angleterre ne se laissa pas abuser par sa duplicité lorsqu'il lui prétendit être l'homme le plus modéré du monde : «they begin again to persecute here for religion more than ever they did (...) The cardinal of Lorraine said it is not his fault, and that no man hates extremities more than he, and yet it is known that it is altogether by his occasion», écrivit-il à Elisabeth I<sup>re</sup> le 10 septembre<sup>51</sup>.

Les protestants français espéraient faire cesser la répression grâce à l'appui de Catherine de Médicis. Une de leurs tentatives de conversion eut le château de Villers-Cotterêts comme cadre<sup>52</sup>. Le rapport rédigé par Throckmorton le 10 septembre permet de situer le résultat d'une démarche racontée par un des ministres de l'Eglise réformée de Paris, François de Morel, dans une lettre adressée à Calvin : pressée par son amie protestante la comtesse de Roze, la reine-mère accepta un rendez-vous avec le pasteur parisien Antoine La Roche-Chandieu, mais des visites de cardinaux et de grands seigneurs, ainsi que la crainte de se compromettre, l'empêchèrent de le recevoir lorsqu'il vint entre le 4 et le 10 septembre dans sa résidence cotterézienne<sup>53</sup>.

Les protestants français ne pouvaient même pas compter sur Antoine de Bourbon qui s'était pourtant rallié à leur cause en 1557 après l'affaire de la rue du faubourg Saint-Jacques. Ce prince du sang avait le prestige suffisant pour évincer les Guise du gouvernement, mais il était trop obnubilé par la récupération de ses territoires de Navarre sous domination espa-

---

48. *Catalogue ...*, *op. cit.*, t. I, p. 33, n° 114

49. Michel de Castelnau, seigneur de Mauvièze, *Mémoires*, t. I, éd. Le Laboureur, Bruxelles, 1731, p. 7.

50. Ivan Cloulas, *Catherine de Médicis*, *op. cit.*, p. 128.

51. *Calendar ...*, *op. cit.*, p. 549

52. Sur les tentatives de conversion de Catherine de Médicis après la mort d'Henri II, Jules Delaborde, *Gaspard de Coligny, amiral de France*, t. I, Paris, 1879, p. 396-401.

53. *Calendar...*, *op. cit.*, p. 549 et Jules Delaborde, *op. cit.*, p. 400. Sur l'amitié de Catherine de Médicis pour la comtesse de Roze, soeur de l'amiral de Coligny et belle-mère du prince de Condé, Ivan Cloulas, *op. cit.*, p. 139 et, sur le pasteur parisien Antoine de La Roche-Chandieu, A. Bernus, «Le ministre Antoine de Chandieu», *Société de l'histoire du protestantisme français...*, *op. cit.*

gnole depuis 1513. Lorsqu'il arriva à Villers-Cotterêts le 25 août, il remercia Elisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre pour les promesses qu'elle lui avait faites à Paris le 23 et le 24 par l'intermédiaire de Throckmorton<sup>54</sup>, mais il avait déjà en tête le projet de négocier avec Philippe II d'Espagne l'échange de la partie perdue de son royaume navarrais contre le port marocain d'El-Ksares-Seghir que le sultan Moulay Abdallah el-Ghaleb lui promettait. Il ne tenait pas à se fâcher avec les Guise quand ceux-ci semblaient le soutenir : ils lui avaient confié la mission de conduire prochainement en grande pompe à la frontière des Pyrénées la nouvelle reine d'Espagne<sup>55</sup>.

Rien ne semblait susceptible de contrecarrer l'influence des favoris de François II. A Villers-Cotterêts, les courtisans qui leur étaient opposés ne pouvaient que se lamenter, comme le prince de la Roche-sur-Yon, Charles de Bourbon, qui écrivit à la duchesse de Nevers le 3 septembre : «Au reste, madame, je voudrais que vous puissiez veoir les beaux jeux qui se jouent icy a vue d'oiseau ; vous assurant que je vous estime bien heureuse de ne vous y trouver»<sup>56</sup>.

Le 11 septembre, François II et sa cour partirent pour se rendre à Reims où ils entrèrent le 15 après s'être arrêtés à Longpont, Fère-en-Tardenois, Fismes et peut-être Gueux<sup>57</sup>. Pendant seize jours, Villers-Cotterêts avait été le centre d'impulsion de la vie économique d'une bonne partie du Valois. Ce bourg avait aussi été la capitale politique du royaume de France. François II n'y avait pas abandonné la voie tracée par son père Henri II. Les protestants avaient perdu là l'espoir de voir le nouveau roi cesser leur persécution. Villers-Cotterêts avait servi de scène au prologue de la tragédie des guerres de religion.

Eric THIERRY

---

54. *Calendar...*, *op.cit.*, p. 500-501, Lucien Romier, *La Conjuration d'Ambroise*, Paris, 1923, p. 24 et Alphonse de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. II, Paris, 1882, p. 48-50

55. Charles-André Julien, *Les Voyages de découvertes et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1948, p. 286-290.

56. *Négociations, lettres ...*, *op. cit.*, p. 108-109

57. *Approches ...*, *op.cit.*, p. 490-491.

### Note à l'attention des auteurs

Les auteurs désirant publier dans les *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie* doivent proposer leur article au président de la société dont ils sont membres qui, après avis éventuel de son bureau ou d'un comité de lecture, les adresse au secrétaire général pour examen par le comité de lecture de la Fédération. Après avis de ce comité, le conseil d'administration de la Fédération arrête la liste des articles publiés. Les articles doivent parvenir sous la forme d'une disquette informatique accompagnée d'un tirage sur papier.

Les normes de publication de la revue sont, en tout point, conformes aux usages typographiques de l'Imprimerie nationale.

D'une manière générale, on veillera à indiquer de manière très précise les sources et la bibliographie utilisées en notes infrapaginales ou en fin d'article. Les cotes d'archives seront indiquées de manière exhaustive, précédées du lieu de conservation : Arch. dép. Aisne, C 306 ; Arch. nat., JJ 10 ; Arch. com. Saint-Quentin, BB 3 ; Bibl. nat., ms. fr. 1601. Les appels de note se font par un chiffre suscrit, sans parenthèse, dans le corps du texte, par un chiffre sur la ligne, suivi d'un point, dans le corps de la note. Les collections de presse consultées sont également indiquées de manière précise et exhaustive. Les références bibliographiques sont données selon le modèle suivant :

Suzanne Martinet, *Laon promontoire sacré des druides au IX<sup>e</sup> siècle*. Laon, 1994, 217 p.

Georges Dumas, «L'état démographique et économique en 1698 de la partie de la généralité-intendance de Soissons qui a formé le département de l'Aisne», *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. IX, 1963, p. 56-70.

Les noms d'auteur sont en bas de casse, sauf dans le cas où la bibliographie est rassemblée en une annexe en fin d'article, cas où l'on adopte la présentation DUMAS (Georges). Le prénom est développé lorsque l'auteur est cité pour la première ; il est abrégé dès la seconde citation. On ne redouble pas les lettres pour marquer la pluralité (p. 56-70 et non pp. 56-70). Les mentions «voir» ou *cf* sont le plus souvent inutiles ; de même, «dans» ou *in* (sauf dans le cas de tomaisons très complexes).

Dans le corps du texte, les auteurs veilleront à ne pas faire un emploi abusif des majuscules : les noms des mois, des jours, des points cardinaux sont en minuscules. Les adjectifs ne prennent jamais de majuscules : l'Assemblée nationale, l'Académie française, la Société générale. On évitera l'usage des abréviations : saint est toujours écrit en toutes lettres ; les siècles s'indiquent de la manière suivante : XV<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. On évitera la multiplicité des paragraphes : les titres des parties éventuelles sont en bas de casse gras centrés ; les titres des paragraphes en bas de casse italique au fer à gauche.

Si cela est nécessaire, les auteurs font une proposition d'iconographie. L'iconographie doit être étroitement liée au texte, sous la forme de références dans ce dernier. Les légendes proposées doivent être précises : type du support (photographie, carte postale, lithographie, aquarelle sur papier, huile sur toile, etc.), titre, date, lieu de conservation, cote éventuelle, crédit photographique.

Le directeur de la publication  
Patrice MARCILLOUX